

Mairie - Période des congés

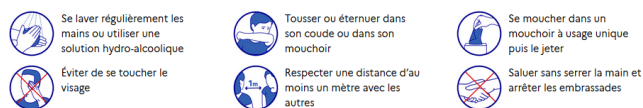
Les horaires d'accueil de la Mairie du 27 juillet au 14 août seront modifiés pour s'adapter à l'emploi du temps de la ou du remplaçant(e).

Du 15 au 31 juillet, Tommy Ricaud occupe l'emploi d'agent d'entretien.

Mairie - Informations

Port du masque sanitaire : par décret ministériel en date du 17 juillet 2020 le masque est rendu obligatoire dans tous les lieux publics clos.

Luttons ensemble contre le Covid-19



En l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est, en permanence, le respect des mesures barrières et de la distanciation physique. En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

Futurs élèves de 6e : Début septembre, un dictionnaire sera offert par le conseil municipal à chaque enfant entrant en 6e. Si vous êtes concerné, faites-vous connaître auprès de la mairie.

Règles du bien vivre ensemble

Bruits de voisinage :

Le Préfet du département du Morbihan a, par arrêté préfectoral en date du 10 juillet 2014, pris des mesures liées aux bruits de voisinage.

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

Les utilisateurs d'appareils à moteur (jardinage, travaux d'entretien, bricolage) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

Les animaux domestiques :

La divagation animale peut poser problème en termes de sécurité et de nuisance de voisinage. Les

propriétaires et détenteurs de chiens et de chats sont donc tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage

des déchets verts dans le département du MORBIHAN (arrêté préfectoral du 26/09/2019) : Il est

interdit toute l'année de brûler des déchets verts

(résidus provenant de l'entretien du jardin).

Certaines exceptions existent sous certaines conditions (exploitation forestière, végétaux parasités par des organismes nuisibles...) : se renseigner en mairie.

Déchetterie : 4 Rue Denis Papin, 56800 Ploërmel

Vie associative

La fête locale du 15 août est annulée en raison de la crise sanitaire.

Sortie vélo

La section Temps Libre organise une sortie vélo le long du canal avec un départ sur le quai le samedi 8 août à 9 h 30. Le circuit (44 km) conduira les participants vers Josselin avec une première halte à l'écluse de Beaufort (cadre magnifique). La randonnée se poursuivra jusqu'à l'écluse de la Tertrais pour rejoindre le cadre bucolique de Pomeleuc où sera pris le pique-nique apporté par chaque participant (ne pas oublier d'apporter de quoi se rafraîchir).

La participation est gratuite et un verre pourra être partagé au retour. Un véhicule emmènera les paniers pique-nique sur le site. Renseignements : Janine Feliot 0687496642, Jean-Pierre Genée 0688183096.

Montertel'auto

L'édition 2020 devrait avoir lieu le dimanche 20 septembre (sous réserve d'accord) avec exposition de véhicules anciens, tracteurs, solex et balade en bateau.

Info commerciale

"Osez crêpette" : À partir 1er août, une crêperie ambulante s'installe sur le bord du canal à Montertelot chaque samedi (15h à 20h). Amélie Ménard vous propose crêpes et galettes. www.osez-crepette.com

Le Lien

n°38 | Juillet 2020



Mairie - 2 rue des Forges - 56800 MONTERTELOT
02.97.74.92.39



Horaires d'accueil de la Mairie

Mardi : 8h30 à 13h - 14 h à 18h Mercredi : 9h à 13h - 13h30 à 17h30
Jeudi : 14 h à 18h Vendredi : 9h à 13 h

mairie.montertelot@ploermelcommunaute.bzh



MONTERTELOT



1^{er} rang : Laure BERTHY, Hervé BOUSSO, Nellie JOLIVET, Loïc LE PEN, Sophie MAINGUY.

2^{ème} rang : Jean-Pierre GENÉE, Anne DAVALO, Sophie CARO, Philippe RICAUD.

3^{ème} rang : Sébastien GICQUEL, Éric PELLAN.



Maire : Nellie Jolivet

1er adjoint : Hervé Bousso

2e adjoint : Loïc Le Pen

Conseillers avec délégation :

- Laure BERTHY
- Sophie CARO
- Anne DAVALO
- Jean-Pierre GENÉE
- Sébastien GICQUEL
- Sophie MAINGUY
- Éric PELLAN
- Philippe RICAUD

Délégations aux adjoints et conseillers municipaux

Culture, animation et tourisme / Communication :

Jean-Pierre Genée

Économie, commerce et artisanat : Sophie Caro

Affaires sociales et sanitaires : Sophie Mainguy

Stationnement, circulation, éclairage public et fêtes

: Hervé Bousso

Éducation, jeunesse et jumelage : Laure Berthy

Sports et associations : Sébastien Gicquel

Finances : Loïc Le Pen

Sécurité et accessibilité : Philippe Ricaud

Environnement, cadre de vie et services à la

population : Anne Davalo

Urbanisme, travaux et habitat : Éric Pellan

Les commissions communales

Culture, communication, patrimoine, tourisme et

loisirs : Loïc Le Pen, Jean-Pierre Genée, Philippe Ricaud, Laure Berthy et Éric Pellan.

Affaires sociales : Nellie Jolivet, Anne Davalo, Sophie Mainguy, Eric Pellan et Philippe Ricaud.

Finances et budget : Nelly Jolivet, Sophie Caro, Loïc Le Pen et Hervé Bousso.

Gestion de la salle communale : Laure Berthy, Anne Davalo, Loïc Le Pen et Jean-Pierre Genée.

Appel d'offres : Hervé Bousso, Sébastien Gicquel et Philippe Ricaud (suppléants : Nellie Jolivet, Éric Pellan, et Sophie Caro).

Organisation de l'alerte communale : Éric Pellan, Jean-Pierre Genée, Philippe Ricaud et Loïc Le Pen.

Correspondant défense : Philippe Ricaud.

Référent sécurité routière : Hervé Bousso (suppléant : Sébastien Gicquel).

Référent frelons : Frédéric Le Texier

Référent nuisibles - ragondins : Guy Badouel

Fleurissement : Anne Davalo, Frédéric Le Texier, Philippe Ricaud, Jean-Pierre Genée, Sophie Mainguy, Loïc Le Pen

Les délégués au sein des syndicats et des organismes extérieurs

Ploërmel Communauté (30 communes) : Nellie Jolivet (référente) et Hervé Bousso (suppléant)

Morbihan Energie : Hervé Bousso et Philippe Ricaud.

Mission Locale du Pays de Ploërmel : Nellie Jolivet (référente) et Loïc Le Pen (élu relais).

CNAS (Comité national d'action sociale) : Nellie Jolivet et Nathalie Guil.

Siad (Soins infirmiers à domicile) : Nellie Jolivet et Sophie Mainguy.

Aric (Association régionale d'information des collectivités territoriales) : Sophie Caro. **Association Canaux de Bretagne :** Jean-Pierre Genée.

SITTOMI-MI (traitement des ordures ménagères) : Sébastien Gicquel.

SIAEP (Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable) : Loïc Le Pen (suppléant : Éric Pellan).

Commission locale d'évaluation des charges transférées : Nellie Jolivet et Loïc Le Pen.